PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

L'UGCAA pour le soutien direct aux familles démunies

Les représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont proposé, hier, le transfert direct du soutien de l'Etat aux produits de première nécessité, comme le pain, aux familles à faibles revenus.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les représentants de l'Union générale des commerçants et artisans Algériens (UGCAA), tout en réitérant leur soutien à la loi de finances complémentaire pour 2009, ont déclaré, hier, que les dispositions de ce texte devraient être suivies par d'autres mesures.

Les questions abordées par les représentants des commerçants et artisans concernent les effets de la loi de finances complémentaire sur les entreprises algériennes ainsi que les conditions de protection de la production nationale.

«Nous sommes pour les nouvelles mesures au vu des objectif qu'elle se propose de réaliser.

Il s'agit notamment de l'organisation des importations, l'encouragement de la production, l'assainissement du marché et l'encouragement des exportations ainsi que la création d'emploi.

Toutefois, nous avons des suggestions à émettre», a déclaré, hier, M. Boulenouar porte-parole de l'UGCAA.

Parmi les propositions de l'Union, figure l'élaboration d'une stratégie à même de venir à bout du marché informel.

Ce dernier, selon l'intervenant, génère tous les maux de l'économie nationale, à savoir le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et la corruption.

Pour le représentant de l'UGCAA, il est également nécessaire de revoir le système fiscal en vue d'encourager les entreprises à la production et à l'investissement.

Les impôts élevés que subissent les commerçants, expliqueront les présents, contribuent à la prolifération des activités du marché noir. Il est également nécessaire, selon l'UGCAA, de revaloriser le concept de développement local et de faire participer les APC dans les questions économiques.

Parmi les propositions de l'UGCAA, figure aussi la création d'un réseau national de distribution.

Intervenant pour sa part, le docteur Preure, expert en économie, précisera que le gouvernement aurait du privilégier une dense concertation avec le secteur économique, les associations patronales, les représentants des commerçants et les travailleurs, en vue de l'élaboration de la loi de finances complémentaire.

«L'Etat est responsable de la bonne santé des entreprises, l'Algérie dispose d'un nombre réduit d'usines, alors que l'industrie représente 5 % du PIB. C'est une situation dangereuse», a déclaré le docteur Preure.

L'expert rappellera, par ailleurs, que les exportations ont connu une baisse de 46 %, alors que les importations ont augmenté de 4 %.

F.-Z. B.

Photo : Samir Sid.

L'UGCAA propose un réseau national de distribution.

QUALIFIANT LEUR SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE DE DÉGRADÉE

Les travailleurs de la ST Annaba en grève

Plus de trois cents travailleurs de la Société de travaux de Annaba (STA) ont entamé, hier, un mouvement de grève pour protester contre leur situation socioprofessionnelle, qu'ils qualifient de dégradée. Alors qu'on est à la fin du mois d'août et à la veille du Ramadan, ces travailleurs n'ont pas encore perçu leur salaire du mois de juillet.

Ce mouvement de débrayage est également motivé par le refus d'une augmentation du salaire de base et de l'octroi de primes dont ils estiment être en droit d'en bénéficier, ainsi que, plus grave encore, de leur payer les heures supplémentaires qu'ils ont déjà effectuées.

Toutes ces revendications, qu'ils n'ont cessé de faire auprès de leur direction depuis des mois, n'ont eu aucun écho favorable, affirment-ils. Ils dénoncent aussi les conditions de travail précaires, sans assurances sociales, pour une partie d'entre eux, ainsi que les dangers permanents auxquels ils sont exposés quotidiennement, du fait de la non-disponibilité de moyens et équipements obligatoires que requiert leur travail sur des chantiers de construction, à l'exemple des casques de protection et des tenues de travail. Ils rappellent, à ce sujet, le grave accident, il y a un mois environ, d'un ouvrier sur le grand chantier de construction des 1040 logements sociaux locatifs, situé en face du pôle universitaire d'El-Bouni.

«Il a été évacué aux urgences par nous-mêmes. Il garde encore des séquelles, d'un accident qu'il aurait pu éviter s'il y avait en place les moyens de protection adéquats, que nous avons toujours réclamés», affirment des travailleurs.

«Nous ne demandons pas la lune, mais le strict minimum. Notre société dispose pourtant d'un plan de charge conséquent, comme celui de la réalisation des 1040 logements sociaux locatifs d'El-Bouni.

La direction aurait pu satisfaire au moins une partie de nos doléances, tout en nous invitant au dialogue pour le reste des revendications.

Elle ne l'a pas fait, ignorant nos demandes légitimes et nous obligeant à recourir à ce mouvement de grève, qui n'est pas dans son intérêt», tiennent à faire savoir les travailleurs que nous avons rencontrés.

A. Bouacha

SIX QUESTIONS AU GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE ET AU GOUVERNEMENT

Comment sont utilisées les réserves de changes de l'Algérie ?

Par Abderramane Mebtoul*

Après la déclaration du gouverneur de la Banque d'Algérie, plusieurs questions importantes pour l'avenir du pays, s'agissant de ne pas faire une double comptabilité, une partie des réserves de changes étant incluse dans le fonds de régulation (différence entre le cours réel du pétrole et celui déterminé par la loi de finances) montant reconverti en dinars non convertibles, une dévaluation du dinar par rapport au dollar gonflant artificiellement à la fois le fonds de régulation et la fiscalité pétrolière pouvant voiler la mauvaise gestion.

1- Quelle est la structuration de nos réserves de changes évaluées à plus de 144 milliards de dollars entre les principales monnaies internationales : part en dollars, euros, livres sterling et yens ? Les données de 50 % en dollars, 40 % en euros, 5 % en livres sterling et 5 % en yens sont-elles justes ?

2- Combien de ces réserves de changes sont placées à l'étranger, en bons de trésor américains (est-ce que le montant officiel de 43 milliards de dollars en 2007 est-il toujours d'actualité), dans les autres banques centrales ou des banques privées internationales bien cotées, car nous avons deux versions contradictoires entre le ministère des Finances et le gouverneur de la Banque d'Algérie pour l'un 80 % et pour l'autre 60 % ? Et donc que reste t-il de disponible ?

3- Ces placements soit de 60 ou 80% l'ont-ils été à court terme ou à moyen terme car tout retrait avant terme supposerait que l'on perde les intérêts.

4- Que rapportent ces placements sachant que le taux directeur de la FED est actuellement de 0,25 %, celui de la BCE de 1 % et ceux du Japon et de la banque d'Angleterre se rapprochant également de zéro.

Avec le taux d'inflation même faible, donnant un taux d'intérêt négatif, devant être soit pondéré à la baisse par la dépréciation d'une monnaie (ce qui est le cas pour le dollar) ou à la hausse en cas d'appréciation (cas de l'euro), quelle est la rentabilité de ces placements pour l'Algérie comparé au taux de développement interne qu'ils avaient été investis en Algérie ? Ne finance-t-on, pas les autres économies et dans ce cas est-ce qu'il serait rentable d'acheter les obligations du FMI ?

5- Avec les nouvelles dispositions gouvernementales limitant l'investissement étranger, car il ne faut pas s'attendre à un afflux de capitaux neufs en Algérie et donc allant vers un financement à presque 100 % de fonds publics, (retour à l'économie administrée des années 1970 confondant l'Etat régulateur avec le Tout Etat) tenant compte que Sonatrach et Sonelgaz ont besoin pour s'autofinancer d'un montant annuel de 15/20 milliards de dollars par an entre 2009/2013, et supposant une rentrée additionnelle de 40 milliards de dollars de recettes d'hydrocarbures annuelles (fonction du vecteur prix et du cours du dollar, un cours de 60 dollars à prix constant 1 euro = 1,30 dollar et plus de 70 dollars pour un cours 1 euro = 1,42/1,45 dollar) 60 % de nos importations se faisant en euros, les réserves de changes pourront-ils financer tous les programmes de développement hors hydrocarbures ?

6.- Les entreprises publiques dont leur assainissement ont nécessité plus de 40 milliards de dollars entre 1991/2008 et les entreprises privées locales dont la majorité sont endettées vis-à-vis des banques publiques et vivent grâce aux marchés publics, et avec la sphère informelle dominante produit de la bureaucratie contrôlant plus de 40 % de la masse monétaire en circulation avec une intermédiation informelle, ont-elles le savoir-faire organisationnel et technologique pour dynamiser la production hors hydrocarbures (moins de 20 % de participation au produit intérieur brut car le secteur BTPH étant lui-même irrigué par la dépense publique via les hydrocarbures et évitons de tromper l'opinion en annonçant 5/6 % de valeur ajoutée hors hydrocarbures sans précisions) et moins de 2 % des exportations totales ?.

Privilégiant les intérêts supérieurs du pays, ces données étant souvent diffusées par les gouvernants des pays développés et émergents qui éclairent leur opinion, donc n'étant nullement un secret défense, une réponse claire de la part du gouvernement permettrait de faire taire les rumeurs destructrices pour le pays, produit d'une mauvaise communication.

Enfin avec ce paradoxe des réserves de changes, et la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité ave une concentration excessive au profit d'une minorité rentière, n'avons-nous pas un pays riche mais une population de plus en plus pauvre montrant clairement que la véritable clef du développement réside en la ressource humaine ?

A. M.

***Professeur d'université, économiste**